



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lien entre la santé et l'environnement

Question écrite n° 12882

Texte de la question

M. Alain Bruneel alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'explosion des maladies chroniques dont la plupart sont causées par des causes environnementales. À l'heure actuelle, on compte plus de 20 millions de malades chroniques en France pour un coût qui représente déjà 60 % des dépenses de santé de la sécurité sociale. Une étude Elabe de septembre 2018 pour la mutuelle familiale et réseau environnement santé met en lumière que 97 % des Français associent l'explosion des maladies chroniques à la dégradation de l'environnement. Pourtant, malgré l'ambition du Gouvernement de faire « une révolution de la prévention », la loi agricole n' a pas avancé sur la transformation du modèle agricole productiviste français et la fin du glyphosate n'a pas été programmée. La SNCF continue d'être attaquée avec des fermetures de petites lignes et la suppression de postes dans la branche fret alors que le transport collectif est pourtant un moyen déterminant pour lutter contre la pollution de l'air qui est responsable de 9 % de la mortalité nationale dans notre pays. À la lumière de ces deux exemples, il lui demande si elle compte prendre en compte la question de la santé environnementale pour agir sur les causes des maladies chroniques.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12882

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2018](#), page 8735

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)